



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 8 février 2011

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

Interventions des techniciens

Les techniciens (ATPR) sont fréquemment sollicités, souvent en urgence, pour résoudre des dysfonctionnements mineurs (câbles informatiques débranchés, piles de télécommande enlevées etc.).

Ces appels ne sont pas illégitimes en soi, surtout lorsqu'ils sont conséquence de la désinvolture d'un collègue précédent, mais nuisent à l'efficacité du reste des travaux.

Rappelons à tous les utilisateurs qu'ils doivent laisser les équipements en état de fonctionnement – ce qui suppose par exemple de rebrancher toute prise que l'on aurait débranchée – et qu'il ne faut pas attendre la dernière minute pour constater et signaler les problèmes.

Gestion des documents électroniques

Nous utilisons de plus en plus de documents électroniques pour notre travail (textes, images, son, vidéo) sous forme de fichiers informatiques. Les professeurs documentalistes du CDI devraient logiquement étendre leur champ d'action, au-delà des documents papier, à la gestion des ressources informatisées que nous partageons. Ils pourront nous aider à les rendre plus clairement accessibles et mieux référencées, à réserver leur accès à certains publics désignés, ainsi qu'à veiller au respect des droits de copie et d'utilisation.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, MSN etc.) rencontrent un immense succès auprès des jeunes que nous avons en charge, sans que ces derniers soient toujours conscients des risques qu'ils courent pour eux-mêmes (ou qu'ils font courir aux autres) s'ils utilisent ces outils sans discernement. Des débordements ayant été constatés au lycée, certains accès ont été interdits par filtrage.

Pourtant ces réseaux ont pris une importance planétaire, bien au-delà d'une simple convivialité entre « amis », et participent même à la stratégie de communication d'institutions officielles. En tant qu'éducateurs, nous ne pouvons pas rester complètement à l'écart de cette réalité.

Le comité recommande d'organiser dès que possible des séances d'information/sensibilisation sur les réseaux sociaux, d'abord à destination des adultes (parents surtout) puis ensuite des jeunes. Il souhaite aussi qu'une réflexion soit engagée sur la possibilité d'une levée partielle du filtrage, sans laxisme. Enfin, il se demande si notre lycée ne devrait pas « exister » sur des canaux de communication de ce type, au même titre que sur notre site web.

Équipement pour les langues vivantes

Les moyens TICE sont devenus le quotidien de beaucoup d'enseignants, particulièrement pour les langues vivantes. Les enseignant(e)s de langues du secondaire changent sans arrêt de salle de cours et ont donc absolument besoin d'une uniformisation des équipements proposés. Ils/elles ne sont pas réfractaires à toute forme d'évolution, mais ont besoin que celle-ci se fasse progressivement, de façon cohérente entre les salles et avec un accompagnement.

Prochaine réunion du comité (pour mémoire)

Jeudi 19 mai, 18h10 au CDI.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

M. Chaumet (SC, ATP) – M. Cousson (PC, ens.) – M. Henri (MH, ens.) – Mme Kayal (IK, ens.) – M. Lebrun (EL, dir.) – Mme Oravec (MO, dir.) – M. Peltier (MP, ATP) – M. Thomas (BT, ATICE) –

Excusés

M. Filloux – Mme Rérolle – Mme Vallat – Mme Vergne-Morgand – M. Viallemonteil.

La séance est ouverte à 18 H 15.

Interventions des techniciens.

BT : Depuis la réorganisation du système de suivi des interventions techniques, il apparaît, de façon plus flagrante qu'avant, que les techniciens ATPR passent beaucoup de temps, le plus souvent en urgence, à s'occuper de petits problèmes qu'on pourrait qualifier de « brouilles ». Quelques exemples récents : les piles d'une télécommande sont manquantes, car utilisées pour une autre, une armoire informatique a vu tous ses branchements défaits (et ils sont très nombreux !).

L'assistance aux utilisateurs fait partie de la mission des ATPR, mais on peut s'inquiéter de la part grandissante prise par ces petites interventions, au détriment d'autres travaux en attente depuis parfois bien longtemps.

IK réagit vivement à cette présentation et nous raconte en détail une mésaventure de ce type. Elle a accompagné une de ses collègues en salle A204 un lundi soir pour l'aider à prendre en main le matériel et vérifier que tout fonctionnait, afin de préparer une séance du lendemain matin. Lundi soir à 17h, tout est en place ; le lendemain mardi à 9h, tous les raccordements électriques et informatiques sont débranchés ! Que s'est-il passé entre les deux ?

EL voit plusieurs explications possibles : 1/ intervention d'un collègue (n'ayant pas réservé la salle), qui veut brancher son ordinateur personnel 2/ intervention d'un personnel d'entretien pour faire le ménage derrière l'armoire. PC ajoute : 3/ un collègue qui aurait voulu emporter l'armoire pour l'utiliser dans une autre salle. Pour IK l'hypothèse 2 est exclue (ménage visiblement pas fait) et elle ne pense pas que la 3 soit plausible, puisque *toutes* les salles sont équipées.

EL constate que les techniciens passent la moitié de leur temps sur des problèmes de ce type, le plus souvent au 2ème étage du bâtiment A. MH demande si les professeurs sont censés changer eux-mêmes les piles d'une télécommande. Pour EL, ils peuvent se charger de petites interventions sans technicité comme celle-ci. PC pense qu'une partie des problèmes vient que certaines personnes ne signalent pas les problèmes qu'elles constatent.

MH a signalé - sans effet - une ampoule défectueuse sur un cahier de maintenance papier ; est-il encore lu ? où en est le système de tickets ? EL explique que la migration des cahiers papier vers les tickets informatisés est en cours, mais qu'on attend que tous les agents soient formés au nouveau système avant d'annoncer officiellement l'abandon des cahiers - ce qui est pour bientôt. MP signale que certains agents (comme l'électricien) sont déjà complètement sur le nouveau système et ne regardent plus les cahiers.

IK revient sur son problème de prises débranchées... comment doit-elle réagir ? n'est-ce pas aux techniciens de régler ce type de problème ? EL répond que sa remarque n'était pas un reproche mais une simple constatation et qu'il faudrait surtout essayer de signaler les problèmes à l'avance, pour sortir d'une situation d'urgence permanente. MH : dire à qui ? comment ? EL : prévenir SC ou MP par un moyen ou un autre. Pour EL, l'essentiel du problème est un mauvais comportement de certaines personnes. Pour MH, il faut éviter de stigmatiser trop vite les comportements, car les évidences de certains ne sont pas celles des autres. Il donne l'exemple du rangement des plateaux-repas pour faciliter le travail de plonge ; pour comprendre, il faut se mettre à la place de ceux qui font effectivement le travail. Pour MO, il faut surtout dépasser les comportements égoïstes. BT se demande s'il est possible d'éduquer des éducateurs... l'assistance paraît pessimiste sur la possibilité de lutter contre la désinvolture de certains collègues.

BT : peut-on faire quelque chose de concret ? SC propose d'afficher des photographies des branchements de câbles à côté de ceux-ci, afin qu'un professeur puisse copier le modèle par lui-même. MP signale qu'un doublement des prises a été commencé à certains endroits pour permettre de raccorder un ordinateur portable sans débrancher l'équipement fixe. IK voudrait disposer d'un stock de piles de rechange. EL : quelle formation proposer aux collègues ? BT pense qu'il faut rappeler qu'un professeur doit toujours être prêt à modifier son cours en cas de défaillance d'un dispositif : ordinateur, accès internet voire panne de courant. EL : oui, il lui faut toujours une roue de secours. Pour MH, les possibilités de dysfonctionnements sont très nombreuses.

En conclusion, BT cherche le résultat de notre discussion. Pour MO, c'est surtout un constat. EL propose de diffuser une note de service de type « rappel à l'ordre » si quelqu'un veut se charger d'en rédiger les grandes lignes... SC trouverait utile d'avoir de temps en temps des retours positifs sur ce qui fonctionne, pas seulement sur les pannes !

Gestion des documents électroniques.

BT : nos documents de travail sont de plus en plus souvent informatisés (texte, son...) et plus seulement des livres et du papier. Ne serait-il pas logique que le CDI élargisse son champ d'intervention aux ressources informatiques partagées ? PC est tout-à-fait d'accord. Il nous montre un exemple : une série de diapositives (peintures romantiques allemandes) qu'il a numérisées et placées sur *Camille*. Il faudrait normaliser les emplacements de telles données. BT lui propose de prendre en charge la coordination de ce travail, ce qu'il accepte.

EL : un collègue cherchant un document numérique pourra donc s'adresser au CDI. PC : oui. EL : même pour les DVDs ? PC : de quoi s'agit-il ? MP rappelle la demande de collègues souhaitant faire réaliser la duplication de DVDs. À qui incombe cette tâche ? aux ATPR ? aux documentalistes ? aux collègues eux-mêmes ? PC trouverait logique que le CDI s'occupe de ce problème, en veillant notamment aux problèmes de droits, mais sans aller jusqu'à devenir un service de reprographie numérique ! IK : jusqu'à maintenant, les copies de CDs ou DVDs ont été réalisées par MP/SC. Est-ce que ça change ? Pour MP, la copie d'un DVD prend beaucoup de temps et il faudrait mettre à disposition des professeurs une machine équipée pour qu'ils réalisent cette tâche eux-mêmes. BT : oui, mais certains disques ne sont pas copiables, légalement ou techniquement. MP : passer par les documentalistes permettrait d'informer les professeurs sur la faisabilité et la légalité de cette copie.

Pour EL, les professeurs sont d'abord libres de faire leurs propres copies, sous leur entière responsabilité. Sinon, ils s'adressent aux documentalistes qui pourront gérer le stockage, le référencement, la duplication. BT : et prendre par exemple l'initiative de conserver l'original pour ne faire circuler qu'une copie. SC donne l'exemple des CDs audio de langues, fournis par les concours. EL : une prise en charge par le CDI permettrait aussi de gérer la durée de vie des documents et de faire de la place en effaçant ceux qui sont devenus obsolètes.

Réseaux sociaux.

BT rappelle que suite à des usages diffamatoires, l'accès à Facebook a été fermé par filtrage depuis le lycée. Il se demande si c'est là une réponse suffisante aux mauvais usages possibles des réseaux sociaux, compte-tenu de leur popularité immense auprès des jeunes et de l'importance qu'ils ont pris dans l'actualité internationale récente. Nous devrions sensibiliser les jeunes aux dangers que peuvent représenter ces réseaux. A. Peycli nous a envoyé un article fort intéressant sur le risque de vols de données personnelles via ces sites, pour lesquels la sécurité informatique ne semble pas être une priorité. Et ce n'est qu'un aspect du problème. Mettre à disposition sur internet sa vie privée, sans garde-fous sérieux, peut paraître anodin pour un adolescent, mais cela risque de devenir irréversible et très préjudiciable. Nous devons sensibiliser les jeunes et leurs familles.

MO apporte un témoignage : de nombreux élèves du lycée réussissent à se connecter sur Facebook par des moyens détournés... EL : oui, le filtrage est illusoire, il ne ferme l'accès qu'aux utilisateurs « naïfs » comme nous-mêmes. BT : oui, en rester là revient à nier la réalité. PC demande ce qui se passe dans les autres établissements. EL : toutes les situations se rencontrent, depuis l'interdiction totale jusqu'à l'utilisation pédagogique de ces outils... MO confirme avoir vu un reportage sur l'utilisation en école primaire de telles messageries. IK : comment en contrôler l'usage ? EL : sans aller jusque là, il faudrait un encadrement pédagogique, la simple interdiction n'est pas une réponse suffisamment éducative. MO propose de faire intervenir le *centre de liaison de l'enseignement et des médias* (CLEMI), qui propose des séances d'information. PC approuve l'idée, à condition que nous soyons capables de motiver les jeunes pour de telles informations. EL : le CLEMI s'adresse aux adultes aussi bien qu'aux jeunes. MH : y compris les parents ? EL : surtout les parents ! BT : faudrait-il commencer par eux ? EL et MO : oui, mais il sera sans doute difficile de trouver un horaire valable ; cf. le peu de succès pour la réunion « conduites à risques » programmée à 19h30, 20h30 serait sans doute meilleur. Le comité dans son ensemble recommande la mise en place de telles réunions, en s'adressant d'abord aux parents, puis aux jeunes.

Il faudrait arriver à faire prendre conscience de la différence essentielle qui existe entre sphère privée et sphère publique et la confusion très dangereuse créée par Facebook entre les deux : après quelques clics les « amis » des amis des amis... peuvent devenir la planète entière ! MP : par défaut, la configuration de Facebook est très laxiste à ce sujet, il faut apprendre à protéger ses informations. MH trouve cela très inquiétant. Malgré cela, on se demande ensuite s'il ne serait finalement pas plus sain d'envisager une levée du filtrage en plus de la sensibilisation/information des jeunes, plutôt que d'en rester à une situation où on sauve surtout les apparences.

BT élargit la question des réseaux sociaux : les jeunes y adhèrent massivement, beaucoup d'institutions très sérieuses (y compris gouvernementales) les utilisent pour leur communication. Notre lycée peut-il les ignorer ? Pour EL, on pourrait envisager une diffusion de nos actualités via Twitter, en plus du site web. Pour PC, les élèves sont sur Facebook, le lycée devrait y avoir une place. MH : s'agit-il de communiquer avec nos élèves actuels (que nous voyons quotidiennement !) ou d'en recruter de nouveaux ? Pour EL, les séances d'information traditionnelles sur les prépas dans les lycées ont plus de portée si nous emmenons avec nous des étudiants qui dialoguent directement avec les lycéens. De tels contacts seraient imaginables aussi via Facebook. IK se demande comment on pourrait contrôler les échanges. Pour EL et BT, ce ne serait pas pire qu'actuellement : nous ne contrôlons rien, pourtant les échanges existent, hors du lycée comme au lycée... SC

suggère d'impliquer notre animatrice culturelle dans ce problème, puisqu'elle avait déjà souhaité communiquer avec les jeunes par ces canaux.

Questions diverses.

IK – représentant là ses collègues de langues vivantes du secondaire – pousse un cri : « nous n'en pouvons plus des matériels informatiques hétérogènes ! ». Elle fait en fait allusion à l'équipement récent de certaines salles avec des postes équipés d'un système Ubuntu. BT, MH et EL ne comprennent d'abord pas très bien pourquoi cela pose tant de problèmes ; tous les (nombreux) postes en libre-service proposés aux élèves et étudiants sont de ce type et aucun ne paraît s'en plaindre. IK estime que les différences ne sont pas anodines et que l'Éducation nationale l'a formée à Windows, pas à d'autres systèmes. MH répond que cela n'interdit pas d'évoluer. Pour BT, l'évolution en matière d'informatique est rapide et permanente. Les systèmes Windows XP sont déjà largement inadaptés aux nouveaux matériels et le passage à Windows 7 ne se fera pas sans douleur. Les versions d'Ubuntu évoluent beaucoup plus progressivement que celles de Windows.

EL fait prendre conscience d'une réalité que certains ignorent : nos collègues de LV secondaire changent sans arrêt de salle de cours ; de plus ces salles sont utilisées à 100% et cela interdit en pratique d'y accéder hors de ses cours pour se familiariser avec un nouveau matériel. Il faut donc vraiment que les moyens proposés soient très homogènes. D'ailleurs la réinstallation de machines Windows a déjà été planifiée ; cela prend du retard, car MP rencontre actuellement des difficultés avec ces configurations (l'étape de finalisation par gel se passe mal). MH se demande si revenir à Windows est la bonne solution à long terme et s'il ne faudrait pas plutôt former à l'utilisation d'Ubuntu. Il n'a jamais eu à son domicile le même système qu'au lycée, pourquoi serait-ce une nécessité absolue ? Pour MP, le problème est plus large, certains professeurs refusant absolument d'utiliser des outils non Microsoft, comme OpenOffice... Pour MO, c'est encore plus large encore : l'outil informatique dans son ensemble pose encore de gros problèmes à bon nombre de professeurs. EL reconnaît qu'il est exact que la quasi-totalité des formations proposées dans le passé par l'Éducation nationale ne concernait que les logiciels Microsoft...

En conclusion, l'incompréhension initiale s'est largement dissipée. Pour faire évoluer les choses dans le futur, il faudra aller plus progressivement, avec plus d'accompagnement des collègues.

La séance est levée à 19 H 30.